



## PROJET EDUCATIF

Ce projet exprime les valeurs éducatives que les professionnelles de la petite enfance souhaitent promouvoir à travers les relations et les activités avec les enfants accueillis. Il est né d'une réflexion des équipes éducatives autour de leurs pratiques professionnelles. Il est porteur des finalités de l'action collective et va se décliner en objectifs puis en moyens au niveau du projet pédagogique.

L'article R.2324-29 du décret du 20 février 2007 cite : « 1° Un projet éducatif pour l'accueil, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ».

Les priorités éducatives retenues par l'ensemble des professionnelles de la ville de Saint-Sébastien sur Loire s'articulent autour de trois grands axes :

### ✓ ETRE DANS LE RESPECT ET LA COMMUNICATION POUR L'EPANOUISSEMENT DE CHACUN

#### **C'est accueillir l'enfant et sa famille dans le respect, le non jugement et l'écoute.**

- Le respect des parents dans leurs spécificités sociales, éducatives et culturelles en les plaçant bien comme premier éducateur de leur enfant.
- Le respect des besoins spécifiques de chaque enfant :
  - ⇒ Le respect de l'enfant en tant que sujet unique en devenir, lui laisser la possibilité de faire des choix qui vont permettre peu à peu l'émergence de la « conscience de soi ».
  - ⇒ Le respect du rythme de l'enfant dans les limites d'un contexte d'accueil (de collectivité.)
- Le respect de l'enfant envers ses pairs, envers l'adulte, en le laissant découvrir, expérimenter ses propres capacités à être et à agir pour grandir parmi les autres.

#### **C'est favoriser les échanges et la communication.**

- Envers l'enfant : les professionnelles sont attentives et bienveillantes à ce qu'exprime l'enfant de façon verbale ou non verbale, par leur présence empathique.
- Envers les parents : les professionnelles veillent à instaurer un climat relationnel basé sur le dialogue et la confiance afin de favoriser les échanges d'informations et de soutien à la parentalité.
- Des relations claires et fonctionnelles au sein des équipes, à travers des réunions, des formations, de l'analyse de pratique pour un travail de cohésion.

## ✓ ASSURER LA SECURITE AFFECTIVE ET PHYSIQUE

**C'est mettre en place un cadre permettant la sécurité physique de l'enfant.**

- Des lieux de vie équipés de mobilier adaptés, aux normes, dans des aménagements appropriés aux diverses activités. Un espace conçu spécialement pour les bébés.
- Un accueil qui favorise la motricité libre et l'activité autonome de l'enfant afin d'ouvrir les expériences favorables à son développement moteur et intellectuel.
- « L'activité autonome est essentielle pour que les enfants deviennent des adultes créatifs et responsables, et ce par l'expérimentation des situations » (LOCZY).

**C'est mettre en place un cadre permettant la sécurité affective de l'enfant.**

- Une personne de « référence » avec autour des adultes « relais » qui deviendront à leur tour une autre figure d'attachement.
- Un cadre sécurisant avec des règles constructives cohérentes, stables, afin que l'enfant puisse se les approprier.

Le cadre sécurisant, et l'aménagement de l'espace doivent permettre, les initiatives de l'enfant afin de l'aider à développer assurance et affirmation.

## ✓ PERMETTRE DE S'OUVRIRE AUX AUTRES ET AU MONDE EXTERIEUR

**La socialisation est un aspect important du développement de l'enfant, elle conditionne l'intégration harmonieuse du futur adulte dans la société.**

- C'est apprendre à vivre ensemble, à s'ouvrir aux autres, tout en sachant trouver sa propre place dans le groupe. Pour cela, il est important d'aider l'enfant à se socialiser en développant sa capacité de communication qu'elle soit verbale ou non verbale.

**Les structures d'accueil permettent aux enfants d'éveiller leur curiosité, leur créativité, leur imaginaire, leurs émotions à travers :**

- Des projets culturels et artistiques en s'appuyant sur des thèmes, des sorties.
- Une volonté de partenariat et d'ouverture sur l'extérieur.

**Conjuguer le verbe « accueillir », c'est dans nos pratiques, conjuguer nos efforts pour répondre au mieux aux besoins propres de chaque enfant, en collaboration avec les parents.**